

# Grâce Hollogne



30 ans pour la  
carrosserie Willé  
p. 5



Troisième roman  
d'Anne-Marie Mestré  
p. 4



Antoine Tuts, en vélo  
jusqu'à Roseto  
p. 5

**CALENDRIER  
DES COLLECTES**



**LA CONSTRUCTION  
DE PLAINES DE JEUX  
SE POURSUIT...**





# Éditorial

GRÂCE-HOLLOGNE 2

Les différentes banques présentes sur notre territoire ayant pris l'option dommageable pour la population de supprimer leur agence, nous nous sommes retrouvés pratiquement sans possibilité de pouvoir retirer de l'argent cash. Néanmoins, une initiative qui vise à placer le bon nombre de guichets automatiques au bon endroit a été lancée par BATOPIN, une émanation des quatre grandes banques : Belfius, BNP Paribas Fortis, ING et KBC, qui unissent leurs forces et créent ensemble un réseau neutre de guichets automatiques d'argent cash appelés "points CASH". BATOPIN en assure la gestion au quotidien.

Concernant notre commune, dans un premier temps, BATOPIN a déterminé les meilleurs endroits pour installer deux points CASH : un de type kiosque (distributeur de billets) à Hollogne et un CASH Shop (retrait et dépôt de cash) à Grâce. Le permis d'urbanisme pour l'installation, place Préalles, du point CASH de type kiosque avec distributeur de billets a été délivré le 4 mai dernier. Une convention de concession du domaine public a été adoptée par notre Conseil communal. Ce point CASH devrait être opérationnel au mois de septembre prochain après une quinzaine de jours de travaux.

Pour ce qui est du CASH Shop, le Collège communal, en séance du 8 juin dernier, a désigné un architecte afin de réaliser l'étude de la construction d'un bâtiment destiné à contenir les distributeurs automatiques sur le parking communal situé rue Adrien Materne. Le bâtiment, financé par la caisse communale, sera ensuite loué à BATOPIN qui en assurera la gestion. Cette initiative communale a permis de débloquent le dossier car BATOPIN, malgré ses investigations, ne trouvait pas d'immeuble privé susceptible d'accueillir le CASH Shop dans la zone déterminée.

Lorsque l'on se trouve dans l'attente de ce que nous sommes en droit d'estimer être "un service minimum", rien n'est manifestement assez rapide. Mais pour avoir été à la manœuvre dans les différentes étapes de ces deux dossiers, je peux affirmer que les services communaux ont largement contribué à résoudre les problèmes rencontrés et, ainsi, à accélérer le processus d'installation.

Comme chaque année, je profite de mon éditorial pour vous apporter quelques informations sur la situation financière de la commune. Notre budget pour l'exercice 2023 a été approuvé par la tutelle régionale le 13 février 2023. Le Conseil communal, réuni le 22 juin dernier, a procédé à l'examen du compte communal relatif à l'exercice 2022. Il se clôture avec un boni budgétaire de 22.868.976 €. Lors de la même séance, la première modification budgétaire 2023 a été approuvée avec un excédent de 345.953 € à l'exercice propre et un boni global de 17.015.490 €.

Considérant, en outre, que notre dette est sous contrôle et que les dotations allouées au CPAS et à la zone de police sont suffisantes pour assurer leur équilibre budgétaire, nous pouvons, dès lors, affirmer que notre situation financière reste particulièrement favorable. Nous avons réalisé cette trajectoire financière enviable sans augmentation de la fiscalité communale, en maintenant tous les services rendus à la population, en réalisant de nombreux projets et en procédant aux engagements nécessaires de personnel.

Comme de tradition à la même époque, je vous rappelle que durant les vacances scolaires, de jeunes enfants, parfois inconscients du danger, jouent dans nos différents quartiers et qu'il s'impose aux automobilistes de redoubler de prudence et de réduire leur vitesse au maximum afin d'éviter les accidents.

Si je ne peux que vous encourager à profiter pleinement de ces moments privilégiés de détente qui sont aussi l'occasion de se réunir en famille ou avec des amis autour d'un barbecue ou d'un bon verre, n'oubliez pas, dans ces circonstances festives, que dans votre voisinage immédiat résident d'autres personnes qu'il convient de respecter en limitant toutes les formes d'émission sonore et ce, plus particulièrement en soirée.

Merci de votre compréhension et bonnes vacances à tous !

Votre dévoué,  
**Maurice Mottard,**  
Bourgmestre

## Sommaire

|                                                                                     |      |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <b>Infrastructures</b>                                                              | p.3  |
| Plaines à-RAS haut bord                                                             |      |
| <b>Littérature</b>                                                                  | p.4  |
| Pas une seule ombre au tableau... si une !                                          |      |
| <b>Portrait</b>                                                                     | p.5  |
| Antoine Tuts, de Grâce-Hollogne à Roseto, seul sur son vélo...                      |      |
| <b>Services publics</b>                                                             | p.6  |
| Horaire d'été                                                                       |      |
| <b>Sports</b>                                                                       | p.6  |
| Une médaille d'argent au championnat d'Europe                                       |      |
| <b>Sports</b>                                                                       | p.7  |
| Lana, jeune championne prometteuse                                                  |      |
| <b>Sports</b>                                                                       | p.7  |
| Première étoile pour notre commune !                                                |      |
| <b>Événement</b>                                                                    | p.8  |
| Biscotte et Brioche... on en reprendrait bien un peu !                              |      |
| <b>Économie</b>                                                                     | p.9  |
| La Carrosserie Willé fête ses 30 ans !                                              |      |
| <b>A vos agendas</b>                                                                | p.9  |
| Programme des prochaines activités culturelles                                      |      |
| <b>Solidarité</b>                                                                   | p.10 |
| Une inauguration riche en émotions pour de nouvelles vies                           |      |
| <b>Aéroport</b>                                                                     | p.11 |
| - Liege Airport ferre un gros poisson !<br>- Le plan d'exposition au bruit expliqué |      |
| <b>Économie</b>                                                                     | p.12 |
| OWA6 : des oasis d'électricité pour les véhicules électriques                       |      |

### PERMANENCES ORGANISÉES À L'INITIATIVE DU COLLÈGE COMMUNAL

Veuillez prendre rendez-vous au 04 224 53 74  
les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois > ● Mairie de Grâce,

rue J. Heusdens 24 : de 14 à 16 heures

les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vendredis du mois > ● Mairie de Hollogne,  
rue de l'Hôtel Communal 2, de 10 à 12 heures

○ Bureaux fermés

| LU    | MA | MER | JE | VE | SA | DI |
|-------|----|-----|----|----|----|----|
|       |    |     |    |    | 1  | 2  |
| 3     | 4  | 5   | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 10    | 11 | 12  | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17    | 18 | 19  | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24/31 | 25 | 26  | 27 | 28 | 29 | 30 |

| LU | MA | MER | JE | VE | SA | DI |
|----|----|-----|----|----|----|----|
|    | 1  | 2   | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 7  | 8  | 9   | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16  | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23  | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30  | 31 |    |    |    |

| LU | MA | MER | JE | VE | SA | DI |
|----|----|-----|----|----|----|----|
|    |    |     |    | 1  | 2  | 3  |
| 4  | 5  | 6   | 7  | 8  | 9  | 10 |
| 11 | 12 | 13  | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20  | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27  | 28 | 29 | 30 |    |

3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2023 • NUMÉRO 94  
MAGAZINE COMMUNAL DE GRÂCE-HOLLOGNE

Editeur responsable :

Maurice Mottard, Bourgmestre, rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne

Conception et réalisation :

Administration communale de Grâce-Hollogne, Rue de l'Hôtel Communal 2 - 4460 Grâce-Hollogne  
Tél. 04 224 53 13 - Fax 04 234 10 22 - E-mail : info@grace-hollogne.be - www.grace-hollogne.be

Contact et coordination : D. Davin

Ont collaboré à cette édition : Mmes L. Arena, C. Basile, B. Bieviet, A.-S. Grard, L. Tosatto.  
MM. F. Goffredo, S.Kaspers, B. Mali, S. Napora, S. Nasello



Impression :

AZ Print

Rue de l'informatique 6

B-4460 Grâce-Hollogne (Z.I.)

Tél. 04 364 00 30 - info@azprint.be

www.azprint.be



Graphisme :

Nombril,  
atelier de création graphique  
www.nombril.be

# PLAINES À RAS HAUT BORD

Chose promise, chose due, voici les nouvelles plaines de jeux terminées depuis avril 2023.

Deux nouvelles implantations donc : une située à Bierset et une au parc Forsvache. Dans le même esprit que celles déjà réalisées rue Germinal, plaine du Corbeau et aux XVIII Bonniers, ces nouvelles infrastructures auront de quoi réjouir les petits et les grands. La qualité n'a pas été négligée car ce n'est pas moins de 166.717 € TVA comprise qui ont été investis dans ces 2 projets réalisés par la société Idema de Thimister, sélectionnée pour l'ensemble de la réalisation depuis le terrassement jusqu'à la réception et bien entendu la fourniture du matériel en raison de sa durabilité et sa fiabilité : panneaux en laminé compressé HPL (une matière qui ne nécessite aucun entretien), poteaux en aluminium couverts de peinture polyester cuite au four, toboggans, visserie et boulonnerie en inox. Le revêtement du sol est constitué de copeaux de bois et l'ensemble est sécurisé par des clôtures périphériques d'une hauteur d'un mètre en treillis rigide.

Si vous décidiez d'emprunter le sentier de la rue Jean-Joseph Merlot, vous auriez le plaisir de découvrir la plaine de Bierset. Le souhait était de garder l'esprit sportif de l'ancien terrain de basket qui devenait vétuste et de l'agréments d'une partie plus récréative par les modules. Aussi une zone sportive permettant du street foot et du basket a été bordée d'un filet pare ballon l'empêchant de rebondir à l'extérieur de la zone et ainsi de gêner les autres utilisateurs de l'aire de jeux, rassurant également les plus maladroits et leur permettant de s'en donner à cœur joie sans craindre de voir son ballon heurter les plus petits jouant tout à côté.

Vous souhaitez profiter d'une belle journée au vert ? Pourquoi ne pas planifier un pique-nique au parc et ensuite permettre aux enfants de s'amuser sur la plaine de jeux ? Au parc Forsvache, vous trouverez également le parcours fitness, installé déjà depuis quelque temps, permettant une activité supplémentaire en pleine nature.

Enfin, des modules supplémentaires ont été ajoutés, le site réorganisé clôturant ainsi l'infrastructure des XVIII Bonniers.

Quoi qu'il en soit, chaque infrastructure a été pensée dans la même logique ; permettre le sport, créer un endroit récréatif bordé de verdure, le tout dans un cadre sécurisé.

Il nous a déjà été rapporté que malheureusement certaines choses avaient fait l'objet de dégradations. Aussi, nous profitons de cet article pour rappeler que ces infrastructures ont été implantées pour le bien-être général mais qu'en les abîmant vous pénalisez principalement les enfants. Alors, respectez-les afin que chacun puisse en profiter « pleinement » !

■ L.A.



Bierset



XVIII Bonniers



Parc Forsvache



Bierset



XVIII Bonniers



Parc Forsvache



Bierset

# PAS UNE SEULE OMBRE AU TABLEAU... SI, UNE !

GRÂCE-HOLLOGNE | 4

Ce matin, j'ai rencontré une dame charmante, passionnée et pleine d'allégresse. Elle est écrivaine et, en m'ouvrant sa porte, me dévoile sa passion. Elle m'explique à quel point il est difficile de se faire connaître car les maisons d'édition ne donnent malheureusement pas souvent leur chance aux jeunes écrivains, privilégiant les auteurs connus plus rentables à court terme. Aussi, c'est difficile de savoir ce qu'on vaut me dit-elle.

Son tout premier livre « Le croissant d'argent », elle a mis 10 ans pour l'écrire. C'est l'histoire d'un officier britannique incarcéré durant la guerre 40-45, partant à la recherche de son amour perdu... Dans cet ouvrage, sans être un récit historique, elle met un point d'honneur à planter un décor le plus fidèle possible à la réalité. Elle fait donc énormément de recherches historiques sur les moindres détails comme les transports utilisés, les lieux, les décors de l'époque afin que la fiction reste toutefois crédible. Elle fait appel à la maison d'édition française Ediline, mais qui ne correspond pas à ce qu'elle attend d'une maison d'édition.

En 2021, après deux ans d'écriture, son second livre est publié : elle fait cette fois appel à la maison d'édition belge « Le livre en papier ». « Le Zinnia pourpre » est un récit plus personnel. Comme lui a dit sa fille *c'est un peu toi ce personnage*. Loin d'être une bibliographie, elle s'inspire de ses propres émotions et de son vécu. De manière générale, son inspiration lui vient très simplement, en se baladant, et ses idées se basent sur l'actualité et les thèmes qui lui tiennent particulièrement à cœur comme la nature, la pollution, les animaux, les relations humaines, le respect de la nature, des animaux et de ses congénères, *le monde est une source d'idées, mais il faut une intrigue bien entendue pour attirer le lecteur !*

En parlant avec Madame Mestré, je comprends immédiatement à quel point elle est respectueuse et bienveillante et on ne peut que se réjouir de la voir transmettre ses valeurs à ses petits enfants. Une de ses petites-filles aime beaucoup écrire elle aussi, comme elle jadis. *J'ai la sensation de transmettre quelque chose* » me confie-t-elle. « Lorsque l'on commence à écrire, on a l'impression que ce que

*l'on écrit est nul, mais à force de lecture, d'écriture, de travail, on s'améliore. Avec l'âge aussi, peut-être (?), on prend plus d'assurance, on a plus confiance en soi, même si bien sûr on recherche tout de même ce que les gens aimeraient lire.*

Son troisième bouquin « L'ombre du sérac » fleurit entre policier et thriller. Cet ouvrage m'a demandé énormément d'imagination, le moindre détail a son importance, et il y a beaucoup de personnages, mais cela permet au suspense de tenir le lecteur en haleine jusqu'à la fin.

Certes, l'écriture est une passion très prenante mais c'est pour elle un véritable exutoire, tous les soucis s'évanouissent ne laissant la place qu'à l'imagination.

Madame Mestré travaille déjà sur son prochain livre, mais ça c'est une autre histoire...

■ L.A.

Pour découvrir ses œuvres  
ou lui faire part de critique  
ou simplement échanger

**Anne-Marie Mestré**

[www.babelio.com/auteur/annemariamestre/655167](http://www.babelio.com/auteur/annemariamestre/655167)

Ses livres sont en vente au Livre en papier  
[www.publier-un-livre.com/fr/catalogue-one/2999-l-ombre-du-serac](http://www.publier-un-livre.com/fr/catalogue-one/2999-l-ombre-du-serac)  
(ou scannez le QR Code ci-dessous)



# ANTOINE TUTS, DE GRÂCE-HOLLOGNE À ROSETO, SEUL SUR SON VÉLO...

Féru de vélo et amateur de défis un peu « fous », Antoine a réalisé un tour de force en parcourant plus de 1.900 km avec pour « seul bagage » ses deux petites valises contenant des vêtements, de l'eau et quelques denrées alimentaires.

Antoine est né d'un père du cru et d'une mère italienne originaire de la région des Abruzzes. Pensionné depuis quelques années, il se rend chaque année, sur les terres de sa maman, à Roseto à proximité de Pineto, petit village fort prisé par de nombreux Grâcieux-Hollognois durant les vacances.



Antoine nous explique l'idée derrière ce projet rocambolesque : *Je voulais absolument marquer le coup et rendre un hommage à mes parents décédés depuis plusieurs années. Traverser les deux pays chers à mon cœur et ce, à vélo, était un moyen un peu original de penser à eux.*

Antoine a débuté son périple le 17 avril 2023. Tel un aventurier, il est passé par tous les climats (pluie, neige, soleil) et s'est retrouvé lors de ses escales à dormir dans des gîtes ou autres endroits de fortune. Antoine est arrivé le 04 mai et était attendu en « rock star » par ses « camas » du groupe de Roseto, avec qui il a terminé les 40 derniers kilomètres, un journaliste et des membres de la municipalité de Roseto. Antoine a été récompensé de ses efforts par une plaque commémorative.

Félicitations à Antoine qui a fait de son vélo le trait d'union entre la Belgique et l'Italie !

■ S.K.



## Services Publics

# HORAIRE D'ÉTÉ DU 3 JUILLET AU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2023



Durant les vacances d'été, les **services de notre administration communale** sont accessibles sans interruption de :

- 7h15 à 14h pour l'ensemble des services,
- 8h à 15h30 pour S.O.S. dépannage.

Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous, contactez l'accueil par téléphone au 04 231 48 83 ou surfez sur notre page internet [www.grace-hollogne.be](http://www.grace-hollogne.be).

Par contre, notre lavoir social « La manne à linge », ainsi que notre service d'aides ménagères continuent à prester selon l'horaire habituel.

### Bibliothèques :

#### Rue Grande :

- lundi de 14h à 19h
- mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h
- samedi de 10h à 13h

#### Avenue de la Gare :

- jeudi de 14h à 19h

### C.P.A.S. :

7h30 à 15h, sur rendez-vous l'après-midi (tél. 04 234 05 17)

### Police :

du lundi au vendredi, de 8h à 12h et 13h à 17h  
samedi, de 8h à 12h  
S'il n'y a pas d'urgence, vous êtes invités à prendre rendez-vous préalablement au 04 225 57 70

## Sports

# UNE MÉDAILLE D'ARGENT AU CHAMPIONNAT D'EUROPE POUR NOTRE CLUB DE TAEKWONDO

**Ema De Simone, vice-championne d'Europe, représentait notre dynamique club de taekwondo : le Koryo Grâce-Hollogne.**

Nous avons rencontré notre jeune athlète accompagnée de ses parents et du Président Didier Lebon.

Ema a réalisé un parcours exceptionnel avec à la clé une médaille d'argent lors des championnats d'Europe de taekwondo qui se déroulaient à Malte en décembre 2022. Elle a vaincu 4 adversaires lors de cette com-

pétition et a échoué de peu en finale dans la catégorie cadet (- de 44 kilos). Elle a entre autres éliminé au deuxième tour son adversaire espagnole identifiée comme la favorite de l'épreuve et ce, sans trembler. Notre club de taekwondo n'était pas en reste non plus lors du championnat de Belgique de Aarschot, en mai 2023, en alignant 14 com-

pétiteurs, toutes catégories confondues, pour un résultat total de 10 médailles or, argent et bronze confondues.

Nous souhaitons bonne chance au Koryo Grâce-Hollogne dans son développement et dans les différentes compétitions.

■ S.K.



L'équipe qui s'est illustrée au championnat de Belgique.



### Koryo Grâce-Hollogne

Hall omnisports des XVIII Bonniers  
Rue des XVIII Bonniers 18  
4460 Grâce-Hollogne  
Président : Didier LEBON  
Tél. 0496 86 72 60  
Email [dalai-lama64@hotmail.com](mailto:dalai-lama64@hotmail.com)

<https://www.facebook.com/groups/389381021154070/?ref=share>

# CALENDRIER DES COLLECTES DE DECHETS

CONSULTEZ LES PROCÉDURES DE RÉSERVATION À LA PAGE SUIVANTE !

JUILLET 2023

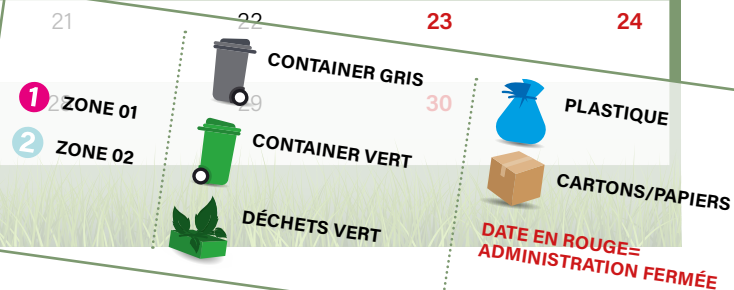
| LUNDI                                                                                  | MARDI | MERCREDI                                                                              | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------|---------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|--------|----------|
|                                                                                        |       |                                                                                       |       |          | 1      | 2        |
|  3    | 4     |  5   | 6     | 7        | 8      | 9        |
|  10   | 11    |  12  | 13    | 14       | 15     | 16       |
|  17   | 18    |  19  | 20    | 21       | 22     | 23       |
|  24  | 25    |  26 | 27    | 28       | 29     | 30       |
|  31 |       |                                                                                       |       |          |        |          |

AOÛT 2023

| LUNDI                                                                                  | MARDI | MERCREDI                                                                               | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|--------|----------|
|                                                                                        | 1     |  2  | 3     | 4        | 5      | 6        |
|  7  | 8     |  9  | 10    | 11       | 12     | 13       |
|  14 | 15    |  16 | 17    | 18       | 19     | 20       |
|  21 | 22    |  23 | 24    | 25       | 26     | 27       |
|  28 | 29    |  30 | 31    |          |        |          |

SEPTEMBRE 2023

| LUNDI                                                                                  | MARDI | MERCREDI                                                                               | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI | DIMANCHE |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------|--------|----------|
|                                                                                        |       |                                                                                        |       | 1        | 2      | 3        |
|  4  | 5     |  6  | 7     | 8        | 9      | 10       |
|  11 | 12    |  13 | 14    | 15       | 16     | 17       |
|  18 | 19    |  20 |       |          | 23     | 24       |
|  25 | 26    |  27 |       |          |        |          |



# MODALITÉS PRATIQUES ET PROCÉDURES DE RÉSERVATION BIEN TRIER SES DÉCHETS !



## COLLECTE DES CONTENEURS GRIS ET VERTS

- > **ZONE 1:** le lundi
- > **ZONE 2:** le mercredi

Si le lundi prévu pour les collectes est un jour férié, la collecte sera effectuée le samedi qui précède et si le mercredi prévu est un jour férié, la collecte aura lieu le samedi suivant.

### Dans quelle zone ma rue est-elle ?



- Consultez le site internet [www.grace-hollogne.be](http://www.grace-hollogne.be)
- ou téléphonez au 04 233 63 60

## COLLECTE DES PAPIERS/ CARTONS ET DES PMC

Tous les 15 jours en même temps que les conteneurs gris et verts



### > PAPIERS-CARTONS

Ficelés ou en caisse de carton ou sac papier (pas de plastique)



### > EMBALLAGES P.M.C.

- Sacs bleus: bouteilles et flacons en plastique, emballages métalliques, cartons à boissons, les emballages en plastique, à savoir les barquettes, rapiers, pots en plastique, pots de fleurs, ainsi que les emballages en plastique souple, à savoir les films, sacs et sachets en plastique.
- Achat des sacs: 3€ (rouleau de 20 unités) disponibles chez certains commerçants locaux et dans les grandes surfaces.



## COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Les déchets verts sont collectés par la SCRL SOFIE.

### Procédure

15 jours à l'avance, effectuez la réservation par téléphone au 0497 70 11 00, ainsi que

le paiement sur le compte BE77 0910 1860 5942 avec, en communication: NOM (personne domiciliée à l'adresse) ADRESSE (de la collecte) et DATE (de la collecte).

Vous êtes inscrit sur la liste définitive dès réception du versement sur le compte communal (la vérification est effectuée par nos soins la semaine précédant la collecte).

Maximum une fois par mois, quantité limitée à 10 sacs de 100 litres et 1m<sup>3</sup> de branchages fagotés.

Redevance: 5€ la collecte

Ce service est suspendu en décembre, janvier et février

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Les encombrants sont collectés par la Ressourcerie du Pays de Liège.

### Procédure

15 jours à l'avance, prenez rendez-vous au 04 220 20 00 et précisez le nombre de m<sup>3</sup> à enlever. Maximum 2 ramassages par an et maximum 3 m<sup>3</sup> par ramassage

Redevance: gratuit le 1<sup>er</sup> enlèvement, 15€ le second



## COLLECTE DES TEXTILES VÊTEMENTS, CHAUSSURES ET MAROQUINERIE ENCORE UTILISABLES

Points de dépôts:

- rue de la Station (Horion)
- rue des XVIII Bonniers (hall omnisports)

- rue Ruy
- rue Germinal
- rue du Village (Velroux)
- rue P. Janson
- Carrefour rue J. Rouyer et Thier de Jace
- rue Forsvache (parking piscine)
- rue Long Pré (Crotteux)
- rue E. Malvoz

La localisation des dépôts est du ressort des entreprises gérant la collecte et peut être modifiée

## COLLECTE DES VERRES

Dans les bulles mises à votre disposition sur le territoire.



## DÉRATISATION

Des sachets de raticide peuvent être obtenus auprès du Service Technique communal  
Rue des XVIII Bonniers, 90  
4460 Grâce-Hollogne  
Tél. 04 233 63 60

## RECYPARC

Rue Mathieu de Lexhy  
Tél. 04 247 39 85

Du mardi au vendredi  
de 9 à 12h30 et de 13h à 17h  
Samedi de 8h30 à 12h30  
et de 13h à 17h

Fermé les dimanches et lundis.  
Lorsqu'un jour férié tombe un lundi, fermeture le mardi qui suit.

**ATTENTION:**  
les PMC ne sont plus acceptés dans les recyparcs.

**Toutes informations**  
complémentaires au numéro de téléphone 04 240 74 74 ou [www.intradel.be](http://www.intradel.be)



# QUAND LA NATURE S'INVITE À NOTRE TABLE...

L'éclaircie se dessine, je saute dans mes bottines de marche ! Dans mon sac à dos : une gourde, un guide d'identification des plantes sauvages comestibles, quelques sacs en plastique et/ou en papier pour éviter les mélanges, un couteau et éventuellement une boîte de récup' pour les plantes les plus fragiles. Je passe la porte et je pars à l'aventure dans les chemins creux, le long des haies et si possible dans les bois. Très vite, mes sens s'aiguisent : le vent m'ébouriffe, le soleil me réchauffe, les odeurs florales ou humiques me taquinent les narines. Je me fonds dans le paysage et avance sans bruit pour, peut-être, avoir le privilège d'observer un chevreuil ou un renard. Pas après pas, je m'émerveille devant la beauté du monde : minuscule comme celle d'une danse de coquelicots ou celle, plus grandiose, d'un milan royal qui se laisse paresseusement porter par les courants d'air chaud ! S'en mettre plein les mirettes, c'est drôlement chouette mais c'est gai et gratifiant de revenir avec une belle cueillette à cuisiner. La nature est très généreuse pour qui s'y attarde et s'y intéresse un peu. Au fil des saisons, les cadeaux se succèdent : si l'ail des ours et la grande berce ouvrent le bal au printemps, les myrtilles et fraises des bois feront des goûters d'été mémorables avant de passer le relais aux noisettes que les écureuils auront bien voulu nous laisser. Et les orties ? Toujours prêtes et parfois même dans votre jardin ! Bien sûr il s'agit de cueillir avec prudence tout en préservant les ressources naturelles.

## Votre sécurité d'abord...

Certaines espèces peuvent prêter à confusion : le succulent ail des ours peut se confondre avec le muguet ou le gouet tacheté, tous deux extrêmement toxiques.

La grande cigüe, celle qui a tué Socrate, appartient à la famille des apiacées, tout comme la carotte sauvage dont on peut utiliser les graines très parfumées. Si l'amanite rougissante est délicieuse en omelette, sa cousine, l'amanite panthère ne pardonne guère...

Donc, pas de précipitation en vous lançant ! Equipez-vous d'un guide de détermination (disponible à la bibliothèque), commencez par des espèces « faciles » comme l'ortie, évitez les espèces qui présentent un risque de confusion, inscrivez-vous à des balades ou des ateliers-cuisine sur les cueillettes sauvages (le CRIE de Liège en organise : [education-environnement.be](http://education-environnement.be)), baladez-vous avec des cueilleurs plus expérimentés... et surtout, en cas de doute, on s'abstient de déguster !

Pour limiter les risques de contracter l'échinococcose transmise par les renards, privilégiez les cueillettes en hauteur et/ou lavez soigneusement vos récoltes avant de les consommer. Ne cueillez pas dans les zones exposées aux pollutions humaines et animales.

Vous trouverez un calendrier exhaustif des cueillettes sauvages sur [bosquets.be/docs/Calendrier-de-cueillette-sauvage\\_2016.pdf](http://bosquets.be/docs/Calendrier-de-cueillette-sauvage_2016.pdf) et des conseils utiles et recettes alléchantes sur [cuisinesauvage.org](http://cuisinesauvage.org).

## Ce qu'en dit la loi...

Du lever au coucher du soleil, la cueillette est autorisée si elle est destinée à un usage personnel, avec l'accord du propriétaire. Le prélèvement est limité à deux poignées de fleurs ou au volume d'un seau de 10L pour les autres végétaux ou champignons.

On ne cueille aucune espèce intégralement protégée et rien de rien dans les réserves



naturelles. Moyennant le respect de ces grands principes, la Région wallonne autorise la cueillette dans ses forêts.

## Une cueillette douce préserve la biodiversité.

On ne prélève pas tout, on ne récolte que les parties aériennes et pas les racines, on récolte tout au long de la balade pour que notre passage ne soit pas visible.

## Enfin on déguste bon, beau et zéro-déchet.

L'aspérule odorante séchée parfamera de notes de vanille et de tonka le dessert, les cèpes feront d'une omelette un mets de roi, les bourgeons d'épicéa donneront un coup de frais aux carottes Vichy. Les jeunes feuilles de tilleul feront une salade toute douce que les fleurs de capucine du jardin relèveront d'une touche poivrée.

## Alors sortons des sentiers battus et amusons-nous de nouvelles saveurs !

■ A.-S.G.

## A L'AGENDA DE LA BIBLIOTHÈQUE :

inscriptions 04/235.90.80

> **Samedi 8.07**  
Jeux enfants / adultes

> **Mercredi 23/08**  
Découvrons en famille la flore des terrils !

> **Vendredi 25/08**  
Jeux ados / adultes



## PROJET RENOWATT

La rénovation énergétique de 3 bâtiments communaux et du CPAS permettra de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de plus de 70% et de réaliser une économie d'énergie primaire de plus de 50%



De g. à dr. : M. Mottard, Ph. Henry, S. Falcone, W. Borsu, S. Lasri, O. Bouchat, R. Nihart, F. Schoonacker et F. Goffredo

Pour ceux qui ne le savent encore, la commune de Grâce-Hollogne a conclu un contrat de performance énergétique (CPE), d'entretien et de confort dans le cadre du programme RenoWatt. Le but est non seulement de réaliser des économies d'énergie mais aussi de s'assurer à long terme de la bonne gestion des équipements techniques. Le projet RenoWatt a officiellement été lancé le vendredi 31 mars 2023 lors d'une conférence de presse en présence de Willy Borsu, Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre de l'Economie, de Philippe Henry, Vice-Président du Gouvernement wallon et Ministre du Climat et de l'Énergie, de notre Bourgmestre Maurice Mottard, Salvatore Falcone, Echevin du Patrimoine et du Développement durable, de Olivier Bouchat de Wallonie Entreprendre, de Salma Lasri, Directrice de RenoWatt et de Raoul Nihart, CEO de Luminus Solutions. Les travaux de rénovation énergétique envisagés permettront à la commune et au CPAS d'économiser un peu plus de 50% sur la consommation énergétique et de réduire drastiquement les émissions de CO<sub>2</sub> des 4 bâtiments rénovés. Les bâtiments qui seront rénovés dans ce programme RenoWatt sont :

- le complexe sportif Mathieu Wathelet de la place du Pérou ;
- l'école Julie et Mélissa de la rue Antoine Degive au n°1 et au n°3 ;
- la mairie de Grâce de la rue Joseph Heusdens n°24 ;
- le CPAS, rue Grande n°75.

### Des travaux subsidiés

Après l'attribution du marché public par RenoWatt à la société Luminus Solutions, la commune a pu s'assurer l'octroi de différents subsides, notamment dans le cadre des différents « Plans pour la Reprise et la Résilience » (PRR) soutenus par l'Europe et dont

le montant total représente plus de la moitié du coût total des travaux.

### Le contrat de performance énergétique, une garantie pour la commune

Grâce au contrat de performance énergétique « CPE court » (4 ans) conclu, la commune s'assure que les performances énergétiques envisagées dès le départ seront atteintes. En effet, si après les travaux, l'administration ne réalise pas les économies d'énergie prévues sur les bâtiments rénovés, la société qui exécute les travaux est tenue de tout mettre en œuvre pour les atteindre. Le cas échéant, elle serait contrainte de rembourser, au service public, le manque à gagner.

L'objectif est de réduire les consommations énergétiques des bâtiments concernés de plus de 50%, tout en diminuant leurs émissions de gaz à effet de serre de 228 tonnes par an et en améliorant le confort des occupants. Sur la durée du contrat (4 ans), les économies réalisées pourraient se compter en centaines de milliers d'Euros.

### Des travaux ayant un impact positif sur l'économie locale, l'emploi et l'environnement

Les travaux, qui doivent débuter fin 2023, comprennent la rénovation des toits, l'isolation des murs et le remplacement des châssis, mais également l'installation de nouvelles chaufferies et systèmes de ventilation, le placement de panneaux photovoltaïques sur les toits et la modernisation de l'éclairage, ainsi que l'optimisation de la régulation de toutes les techniques.

Ces chantiers auront un impact positif sur l'économie locale et sur l'emploi, car il sera fait appel à des entreprises locales pour effectuer les travaux.

Le contrat comprend également un volet de sensibilisation. Parallèlement à la réalisation des travaux, la formation et l'information des utilisateurs des bâtiments concernés sont essentielles. Il s'agit en effet d'adopter les bons gestes pour garantir l'efficacité maximale des dispositifs mis en place. La transmission de ces bonnes pratiques reposera sur trois piliers : former les équipes techniques aux bonnes pratiques de maintenance, sensibiliser les occupants des bâtiments à la sobriété énergétique, informer sur la performance réalisée en matière de réduction de la consommation énergétique via des écrans ou des panneaux d'affichage.

Ce projet rencontre donc à la fois les objectifs climatiques, économiques et sociaux de RenoWatt, tout en permettant à notre administration de renforcer son devoir d'exemplarité.

■ F.G.

**L'énergie la moins chère est celle que nous ne consommons pas.**



Vues 3D du projet de rénovation du complexe sportif Mathieu Wathelet

**Guichet de l'Énergie de Liège**  
Rue Léopold, 37, 4000 Liège

Tél : 04 221 66 66

**Conseiller en énergie :**  
**Fabrice Goffredo**

**Service Technique communal**

Rue des XVIII Bonniers 90  
4460 Grâce-Hollogne

Tél. 04 231 48 20

e-mail :

conseiller.energie@grace-hollogne.be

Permanence en semaine du lundi  
au vendredi de 8h15 à 11h45 et  
de 13h00 à 16h15

(de préférence sur rendez-vous)

Possibilité de prendre rendez-vous  
le mercredi soir ou le samedi matin

# LANA, JEUNE CHAMPIONNE PROMETTEUSE

**Notre concitoyenne, Lana Herbillon a, pour sa première compétition internationale de tir à la carabine, réussi l'exploit d'atteindre la finale !**

Lana a commencé la pratique du tir à la carabine dès l'âge de 8 ans. C'est sous l'impulsion de son papa, Sébastien Herbillon, président du Carabine Club Amay Thiers et passionné, depuis de



nombreuses années, par cette discipline qu'elle a tout naturellement suivi ses traces.

Grâce à son talent précoce, Lana est surclassée de deux catégories et ce, à seulement 13 ans. Lors des compétitions nationales et internationales, elle affronte régulièrement des adversaires de 18, 20 ou encore 21 ans avec une facilité déconcertante et une maturité rare pour quelqu'un de son âge.

*C'est Lionel Cox, ancien membre de club et médaillé d'argent au tir à la carabine couché 50 m en 2012, qui m'a convaincu de l'envoyer sur la scène internationale malgré son jeune âge, nous explique Sébastien.*

Lors de la compétition internationale de La Haye, Lana s'est qualifiée pour la finale en terminant 7<sup>e</sup> sur 26 participants (8 premiers qualifiés) en battant des compétitrices bien plus âgées qu'elle.



Pour arriver à ce niveau à seulement 13 ans, Lana s'entraîne 3 à 4 fois par semaine en pratiquant 12 heures au plus haut niveau.

Lana a déjà pas mal de titres à son jeune palmarès avec une médaille d'or au championnat de Belgique junior, en 2022, et tout récemment une victoire au championnat régional de 2023.

Bonne continuation à Lana dans ses prochains défis sportifs !

■ S.K.

## Carabine Club Amay Thiers

Rue des Sports, 47 - 4540 Amay  
Président : M. Sébastien Herbillon  
Tél. 0470 75 81 28  
Mail. Ccatamay@gmail.com

# PREMIÈRE ÉTOILE POUR NOTRE COMMUNE !



Il y a trois ans, l'Adeps a lancé l'opération "Label Adeps Communes Sportives" pour promouvoir l'offre sportive proposée par chaque commune à ses citoyens. Cette opération a pour objectif de distinguer les communes qui mènent une politique

de développement du sport accessible à tous, en valorisant leurs infrastructures sportives intérieures et extérieures.

En plus de favoriser le recours à la mobilité douce pour faciliter l'accès aux sites sportifs, l'opération vise également à encourager la pratique sportive chez toutes les catégories de citoyens, y compris les personnes porteuses de handicap et les personnes socialement isolées.

C'est la première année que notre commune participe à ce concours et elle obtient déjà son étoile.

Ce label est une reconnaissance officielle des efforts qui sont réalisés chaque année, afin d'avoir des structures sportives

performantes qui correspondent à la demande des sportifs et de la diversité des sports pratiqués sur tout le territoire de la commune.

L'amélioration des infrastructures existantes, les nouveaux projets tels que le terrain synthétique, la modernisation de la piscine, la création de terrains multisports, les nouvelles plaines de jeux et le parc de modules fitness extérieur ont permis entre autres d'obtenir ce bon résultat auprès de l'Adeps

■ B.M.



## BISCOTTE ET BRIOCHE... ON EN REPENDRAIT BIEN UN PEU !

Chaque année, nos bibliothèques communales proposent, parmi une foule d'activités\*, un spectacle destiné aux enfants et à leurs parents et, chaque année, l'ONE de Grâce-Hollogne organise une après-midi festive en famille ayant pour thème *S'amuser autrement sans écran*.

Depuis 3 ans, les bibliothèques et l'ONE se sont associés afin d'offrir aux bambins et à leur famille, le temps d'un après-midi, un événement de taille entièrement gratuit ! Au programme : un spectacle familial, un magicien sculpteur de ballons, des bricolages, un goûter axé sur l'alimentation saine, des jeux géants en bois, des grimages et un coin lecture.

Cette année, un inoubliable spectacle interactif, *Le tour du monde*, a été présenté par Biscotte et Brioche, alias Caroline Veyt et Christophe Delporte, deux sympathiques comédiens, chanteurs et musiciens qui ont gardé une âme d'enfant. Des hôtes de marque... Caroline, vous la connaissez à travers le petit écran : actrice et journaliste, elle présente entre autres la finale du Concours Reine Elisabeth. Christophe n'est pas moins une figure prestigieuse du monde musical : professeur d'accordéon et de musique de chambre, il a été directeur musical de notre Annie Cordy nationale !

Le tour du monde raconte le voyage d'un frère et d'une sœur, enfants du "pâtissier" et de la "bouboulangère", qui partent à la rencontre de nouveaux pays et de nouvelles cultures principalement culinaires et gustatives. Ces joyeux lurons chantent et mangent dans toutes les langues, accompagnés de leur complice, un accordéon nommé clarinette, afin d'offrir à leurs spectateurs un délicieux moment en famille. En quelques coups de cuillère à pot, ils font mijoter cultures et saveurs et vous emmènent dans leur monde, soit une savoureuse préparation, pétrie d'histoires attrayantes

et de musiques inédites cuisinées par les 2 complices familiers des Jeunesses Musicales, le tout saupoudré d'une bonne touche d'éveil pédagogique.

Avec d'aussi subtils ingrédients, cet après-midi du 1<sup>er</sup> avril fut un succès et le patio de l'école Simenon a fait salle comble avec près de 120 participants. Nul doute que tous se réjouissent déjà de revivre de tels moments de bonheur l'année prochaine

■ B.B.

\* Retrouvez l'ensemble des activités proposées par les bibliothèques de Grâce-Hollogne sur [bibli-grace-hollogne.be](http://bibli-grace-hollogne.be).





# LA CARROSSERIE WILLÉ FÊTE SES 30 ANS !

Alain Willé a ouvert sa carrosserie en 1993. D'abord implantée du côté de Bierset, il a ensuite dû, dans le courant de l'année 2006, déplacer son activité dans le zoning de Grâce, en l'ancienne carrosserie Moreau qui y était active depuis 25 ans, au n° 19 de la rue de l'Avenir et ce, afin de pouvoir occuper des locaux plus adaptés à la demande de plus en plus grandissante de ses clients.

En effet, la Carrosserie Willé assure aussi bien les réparations et entretiens sur toutes marques de véhicules (carrosserie et petite mécanique), que le remplacement de pneus, pare-brise et divers types de vitres, en passant par le nettoyage et le simonisage. De plus, avec une équipe actuellement composée de 5 personnes (patron y compris), le contact avec le client est tout de suite personnalisé,

instaurant l'indispensable relation de confiance qui permet d'assurer un service de qualité et sur mesure, expliquant ainsi la longévité de son succès.

C'est donc bien entourée que l'équipe a, en date du 29 avril 2023, dignement fêté 30 ans de bons et loyaux services. A cette occasion, une petite portion de la rue de l'Avenir a été réservée pour les agapes et ce sont au total entre 300 et 400 invités (clients habitués, amis, fournisseurs et experts) qui se sont présentés successivement pour célébrer la Carrosserie Willé, le tout animé par un DJ.

Boissons, nourriture et musique, le tout dans une ambiance conviviale et festive : un anniversaire tout à fait réussi pour les 30 ans de la carrosserie, à qui nous souhaitons bonne continuation ! ■ C.B.



## Carrosserie Willé

Rue de l'Avenir, 19  
Tél. 04 246 28 77  
[www.carrosserie-wille.be](http://www.carrosserie-wille.be)

## À vos agenda



### FESTIV'ETE 2023

**Quartier "des Préalles":**

les 5 et 6 août 2023

**Place du Doyenné à Horion-Hozémont:**

le 12 août 2023

**Site du "Corbeau":**

le 19 août 2023

### FETES DE WALLONIE 2023

**Place du Pérou :** les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 septembre 2023

### EXCURSIONS

**Blankenberge :** le 15 juillet 2023

**Verdun :** le 26 août 2023

### EXCURSIONS JEUNESSES

(de 12 à 21 ans)

**Bobbejeland :**

le 12 juillet 2023

**Accrobranche à Wavre :**

le 26 juillet 2023

**Pairi Daiza :**

le 16 août 2023

**Festival "Les solidarités" à Namur :**

le 26 août 2023

### ETE SOLIDAIRE

du 31 juillet au 11 août 2023

## Services Culture, Jeunesse et Plan de Cohésion sociale

Rue Joseph Heusdens 24 · 4460 Grâce-Hollogne · Tél. 04 231 48 24

N'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook :

Plan de Cohésion Sociale Culture-Jeunesse Bibliothèques de Grâce-Hollogne

# UNE INAUGURATION RICHE EN ÉMOTIONS POUR DE NOUVELLES VIES



Il y a un peu plus d'un an maintenant que nous apprenions, via les médias, à la stupeur générale, le déclenchement du conflit Russie-Ukraine. L'horreur qui a déferlé sur le pays a poussé de nombreux Ukrainiens à fuir la vie qu'ils avaient construite, leur maison, leur emploi, leurs amis... afin de sauver ce qui pouvait encore l'être : leur vie et celle de leurs proches. L'entraide internationale leur a permis de trouver refuge au sein d'une terre d'accueil dont ils ne connaissaient rien, pas même la langue, avec pour seul bagage tantôt quelques vêtements, tantôt leur animal de compagnie qu'ils n'avaient pu se résoudre à laisser à l'abandon, tantôt encore, juste ce qu'ils portaient sur eux au moment de franchir la frontière pour une destination inconnue. Un immense élan de générosité s'est alors manifesté au sein de la population parmi laquelle un certain nombre de familles leur a ouvert la porte de leur foyer, offrant le gîte et le couvert mais leur apportant également une aide indispensable dans l'accomplissement des différentes démarches administratives, souvent grâce au recours à des logiciels de traduction automatique.

Parallèlement, les différents niveaux de pouvoir se sont mobilisés afin d'offrir un encadrement juridique et administratif face à cette situation d'urgence. A l'instar des autres communes, Grâce-Hollogne a désigné en son sein un Coordinateur communal Ukraine chargé de la réception et l'enregistrement des offres de logement et des correspondances avec les demandes ainsi que des relations avec les différents orga-

nismes tels que Fedasil, d'autres services communaux et le CPAS. Mais déjà préalablement à tous ces échanges, une collaboration s'était instaurée entre l'Administration communale et une famille d'accueil un peu particulière : le Centre Liégeois d'Evangélisation situé rue Grégoire Chapuis qui a réagi dès l'arrivée des premiers réfugiés et a accueilli au total pas moins de 40 Ukrainiens en ses locaux réaménagés à la hâte pour l'occasion, les distrayant de leur vocation première.

Malheureusement, le conflit ne semble pas s'essouffler et de nouveaux réfugiés de guerre continuent de grossir les rangs de leurs compatriotes qui avaient fui antérieurement. En réponse à cette situation, la Région wallonne a demandé aux communes d'identifier sur leur territoire des bâtiments inoccupés susceptibles d'être aménagés en hébergements collectifs. L'ancienne maison de repos Résidence Lexhy (précédemment dénommée Résidence Arc-en-ciel), désaffectée depuis 2 ans puisque les résidents ont été transférés au Serenitas Palace, a alors été proposée comme candidate aux Services du Gouverneur de la Province de Liège afin de pouvoir accueillir de nouveaux réfugiés. Après quelques travaux de rafraîchissement et de mise en conformité, celui-ci est alors fin prêt en janvier dernier. En l'espace de 2 mois, le bâtiment affiche un taux d'occupation de 100%, soit 65 personnes. Une nouvelle vie pour la Résidence mais aussi pour tous ceux qui, désormais, l'occupent...

Ce 12 mai dernier, se déroulait l'inaugura-



tion officielle du bâtiment. En guise de remerciement envers tous les acteurs qui ont permis la réalisation de ce projet, les résidents ont uni leurs efforts afin de préparer de nombreuses spécialités ukrainiennes au sein de la cuisine collective mise à leur disposition. La plupart se sont rendus disponibles pour le plus grand bonheur des locataires : M. le Bourgmestre, Maurice Mottard, M.M. les Echevins Daniel Gielien et Salvatore Falcone, la Coordinatrice communale Ukraine, les membres de la famille Loria, propriétaire du bâtiment, M. Patrice-Evence Le Hodey, Directeur en gestion des hébergements collectifs pour la Province de Liège et ses collaborateurs, le Pasteur Baudoin Galantij et son adjoint, M. Sandro Bussaglia. Hormis un lunch convivial et un vrai moment de partage haut en émotion, la qualité des mets concoctés éveille l'idée d'un projet visant à permettre la découverte pour tous de la richesse de la tradition culinaire ukrainienne.

Solidarité et reconnaissance sont et resteront les maîtres-mots de toutes les initiatives d'accueil organisées suite à l'agression de l'Ukraine par la Russie !

# LIEGE AIRPORT FERRE UN GROS POISSON !



Afin de répondre à la demande toujours plus importante de ses clients, le géant de la logistique maritime MSC (Mediterranean Shipping Company) – mieux connu du grand public pour sa filiale MSC Croisières – s’est étendu bien au-delà des océans en développant sa compagnie de fret aérien « MSC Air Cargo », avec l’objectif de compléter le service de transport de conteneurs maritimes de sa maison-mère et l’ambition de desservir des voies commerciales clés et diverses industries, dont celles qui ont traditionnellement d’importants besoins en matière de transport aérien.

Et c’est vers la fin de l’année 2022 que le « monstre marin », dont le siège social est situé à Genève (Suisse), décide d’installer la base logistique européenne de sa nouvelle compagnie à l’aéroport de Bierset. Après la réception de son premier Boeing 777-200F, dont les vols sont opérés par la compagnie Atlas Air, MSC Air Cargo a pu inaugurer son nouveau service transatlantique via son premier vol en date du 03 décembre 2022, avec un rythme de quatre passages par semaine sur le tarmac liégeois, les opérations de maintenance y étant quant à elles menées par la société Challenge Handling.



Dans le courant de cette année 2023, trois autres aéronefs viendront compléter sa flotte, augmentant ainsi le nombre d’escales via Liège Airport.

MSC Air Cargo reliera de façon régulière Mexico City et l’aéroport américain d’Indianapolis à Liège. Ces liaisons seront dédiées aux produits pharmaceutiques, aux denrées périssables et aux marchandises de grande valeur.

■ C.B.

Sources :  
- RTC Télé Liège  
- www.msc.com  
- www.logisticsinwallonia.be

## LE PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT EXPLIQUÉ

Le développement aéroportuaire induit inévitablement une augmentation du trafic aérien et des éventuelles nuisances qui l’accompagnent. Pour tenter de préserver la qualité de vie des citoyens, ce développement est accompagné d’une gestion des nuisances sonores au travers de plans d’exposition au bruit : l’un à moyen et l’autre à long terme\*. Ceux-ci sont vérifiés tous les 3 ans et, au besoin, révisés. La dernière révision est entrée en vigueur le 17 juin 2022 et a étendu significativement les zones exposées : sur le territoire communal, 100 logements supplémentaires sont concernés en zone C’ et plus de 600 en D’.

Concrètement, cela signifie que les riverains concernés peuvent désormais bénéficier de certaines aides pour l’isolation sonore de leur habitation parmi lesquelles :



- en zone C’, les travaux d’insonorisation peuvent être intégralement pris en charge par la SOWAER (Société wallonne des Aéroports), de même que les frais d’experts ;
- en zone D’, les riverains peuvent bénéficier d’une aide forfaitaire pour réaliser des travaux permettant d’apporter une amélioration acoustique.

Des campagnes sonométriques autour de Liège Airport sont régulièrement menées par la SOWAER. Mais depuis peu, il est aussi possible de consulter, en temps réel, les trajectoires des avions dans notre ciel et les niveaux sonores enregistrés pour chacun d’eux (voir le site [www.sowaer.be/aides-aux-citoyens/](http://www.sowaer.be/aides-aux-citoyens/)).

Toutefois, si les plans d’exposition sont consultables en ligne, il est vivement recommandé de prendre contact directement avec le guichet unique de la SOWAER pour connaître la localisation précise d’un bien et les mesures qui y sont liées ou signaler les vols qui vous ont dérangé.

\* Le plan de développement à long-terme fixe les limites maximales de développement de l’aéroport et permet d’introduire des dispositions préventives dans la réglementation wallonne en matière d’aménagement du territoire. Un règlement d’urbanisme portant sur la qualité acoustique des constructions dans les zones B-C-D de ce plan a été adopté par mesure de prévention. Il impose pour toute nouvelle construction ou extension d’habitation dans ces zones de présenter des caractéristiques acoustiques suffisantes.

■ D.D.

# OWA6 : DES OASIS D'ÉLECTRICITÉ POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

OWA6 est une TPE (très petite entreprise) qui a pour objectif le développement de solutions énergétiques durables. Mais parce qu'une autre de ses ambitions est d'apporter une activité industrielle en région liégeoise en mettant en avant non seulement des produits de qualité mais également un grand savoir-faire, celle-ci a décidé de s'allier l'expérience, dans la conception et l'industrialisation de produits, performante et pointilleuse de Jean Del'Cour, qui emploie, en outre, un taux important de personnel en situation de handicap. Fruit de cette collaboration, un tout nouveau concept de bornes de recharge électriques qui offrent divers avantages :

- un design moderne: bornes en aluminium poudré qui sont durables et ne se détériorent pas, et qui présentent des dimensions tout à fait raisonnables de 135 x 56 x 17 cm ;
- une sécurité et une robustesse inédites ;
- un ancrage local permettant une personnalisation au goût du client telle que l'apposition de toute inscription de son choix ;
- une haute performance énergétique adaptée aux capacités de l'entreprise en utilisant seulement la puissance disponible sans mettre en péril l'activité entrepreneuriale ;
- un accompagnement dans le processus d'intégration en fonction du nombre de places de parking et de la puissance dis-



ponible mais également des desideratas du client qui optera ou non pour une facturation automatique, des bornes de 2 ou de 4 prises, la possibilité de limiter l'ampérage disponible ou de les rendre accessibles à toute personne disposant d'une carte de recharge (disponible auprès de son fournisseur d'électricité)...

Pour les entreprises qui ont recours à une installation photovoltaïque, la réinjection d'électricité sur les bornes plutôt que sur le réseau se révèle particulièrement avantageuse puisque la revente du surplus de production à son fournisseur à un tarif très faible entrave la rentabilité desdits panneaux.

Enfin, sachez que l'installation des bornes est déductible à concurrence de 150 % de leur coût et ce jusqu'au 31 août 2024. Avec près de 50 bornes vendues en l'espace de 2 mois, soit depuis la création de



l'entreprise, celle-ci semble être en bonne voie pour atteindre son objectif de placement d'environ 500 bornes durant la 1<sup>re</sup> année et permettre au plus grand nombre « d'abreuver » son véhicule électrique en multipliant les « oasis ».